

LOCATION

Honoraires en € - bailleur et locataire

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989

Entremise et négociation

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

- Studio et T1 jusqu'à 25 m²
- Logement Type 2
- Logement Type 3
- Logement Type 4
- Pièces supplémentaires
- Jardin ou extérieur

État des lieux location vide

- si extérieur

État des lieux location meublée

- si extérieur

Honoraires TTC bailleur

100 € TTC

Limite de 8€ TTC/ m² de surface habitable

200€ TTC

250€ TTC

275€ TTC

300€ TTC

50€ TTC / Pièce

50€ TTC

Honoraires TTC locataire

200€ TTC

250€ TTC

275€ TTC

300€ TTC

50€ TTC / Pièce

50€ TTC

Locaux de droit commun/ commerciaux / professionnels

Les répartitions ci-dessous ne sont pas obligatoires

Honoraires TTC bailleur

1 mois de loyer hors charges

Honoraires TTC locataire

1 mois de loyer hors charges

GESTION

Honoraires en € - bailleur

Gestion :

✓ Honoraires de gestion : 8,00 % TTC (sur les encaissements)

✓ Garantie des loyers : 2.8 % TTC (sur les quittancements)

Divers :

✓ Représentation aux assemblées générales : 72 € TTC de l'heure

✓ Subventions obtenues et indemnités d'assurance : 8,00 % TTC du montant encaissé

✓ Gestion de travaux exceptionnels : 3.6 % TTC du montant des travaux

✓ Vacances horaires : 84 € TTC si jour ouvrable, 168 € TTC si jour non ouvrable, hors frais de déplacement

SYNDIC

Devis sur demande nous consulter

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 20/03/2025

ORPI Gest'iNov – SAS Gest'iNov – 13-15 Route du Magarin 17920 BREUILLET

La délivrance d'une note est obligatoire

SARL au capital de 30.000 €. - RCS Saintes 889 848 040 - Carte professionnelle CPI 1701 2020 0000 44386 CCI Rochefort Saintonge Caisse de Garantie GALIAN - Montant : G : 400 000 € S : 600 000 €